

Le 17 décembre 2018

MESSAGE AUX ABONNÉS

Relativement à la circulaire 2018-026 (01.02.10.14) portant sur les orientations ministérielles concernant l'identification des usagers

Veillez prendre note que la codification de la circulaire 2018-026 a été modifiée. La codification initiale 04.02.11.02 a été remplacée par 01.02.10.14. Cette modification a été rendue nécessaire à la suite d'une erreur dans la codification initiale.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec la Direction de la gestion financière – réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux au 418 266-5940.

La directrice générale adjointe de la gestion financière et des politiques de financement réseau,

Original signé par

Guylaine Lajoie, CPA auditrice, CA